



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT  
Nouvelle-Aquitaine

Service Régional de la Formation et du Développement

**HABILITATION DES FORMATIONS  
PAR UC**

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine décide de l'**actualisation de l'habilitation**

du **CFPPA Bourcefranc**

à mettre en œuvre des unités capitalisables pour le diplôme/titre suivant :

« **BP**

**Responsable d'exploitation aquacole maritime continentale »**

préparé par la voie de  **la Formation Professionnelle Continue**

sur le site de : **Bourcefranc**

**pour le(s) cycle(s) de formation 10-2021 / 09-2022,**

**sous le n° 21 17 BO C BP REAM 2.**

L'habilitation, délivrée pour une durée de 5 ans, prendra fin au 31 août 2025, sous réserve de réception annuelle des pièces actualisant le dossier.

Dans le cadre de cette habilitation, les référentiels d'Ucare suivants seront proposés :

Code Ucare	Intitulé court de l'Ucare
BQCC	Conduite de chaland
BQXC	Chargement/Déch. du chaland
BQPA	Commercialisation Pdts Aquacoles
BQSP	Culture de Spiruline

Fait à Poitiers, le 11/10/2021,

Le chef du service régional de la formation et du développement  
de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine,

Guy LEHAY

